

prix habituel de 5c. Le cinéma, divertissement du pauvre, est encore frappé d'un impôt de 20 p. 100; les bonbons, qu'ils soient consommés par les enfants ou par le ministre des Finances, sont encore assujettis à l'impôt de 30 p. 100, que tout le monde paye. Pourquoi ne pas accorder un peu de soulagement à ces gens? Ces douze millions de citoyens attendent encore en vain un semblant de dégrèvement.

N'étant pas fumeur, je puis sans doute formuler, sans la moindre passion, une observation sur le papier à cigarettes. Ce sont, j'imagine, ceux qui ne peuvent se payer les cigarettes en paquets qui l'emploient surtout. Sur les 13c. que coûte un livret de cent papiers, 8c. vont au fisc. Il y a aussi l'impôt sur les cigarettes en boîtes, à raison de 2c. pour 5 cigarettes; cet impôt atteint tous les fumeurs d'un bout à l'autre du pays. Si le ministre cherche des occasions de soulager les gens, il ferait bien de penser au citoyen moyen.

Je passe maintenant à la reconversion de l'économie du temps de guerre à l'économie du temps de paix, sujet qui intéresse tous les Canadiens, hommes, femmes et enfants. Je souligne d'abord l'importance primordiale du facteur temps, que le ministre des Finances a reconnue lui-même le 27 juin. Toute aide au programme de reconversion doit venir dès maintenant, pas dans le budget de l'année prochaine, mais tout de suite, et il n'y a pas de temps à perdre. Voici ce que le ministre des Finances a déclaré dans son exposé budgétaire du 27 juin, ainsi qu'en fait foi le hansard.

...l'acte que nous posons maintenant relativement aux impôts devrait stimuler le plus possible la production. Si nous pouvons encourager les gens à travailler ferme et à produire efficacement à ce moment critique, nous aiderons grandement à l'efficacité des autres mesures auxquelles nous avons recours pour freiner les influences qui favorisent l'inflation depuis la cessation des hostilités.

Dans un an, la reconversion exigera incomparablement plus d'efforts qu'aujourd'hui. La solution dépend des mesures que nous prendrons dès maintenant et elle dépend de ce budget beaucoup plus que plusieurs honorables députés ne semblent s'en rendre compte. Qu'on me permette de citer les paroles suivantes du ministre, que je relève aux pages 3029 et 3030 du hansard:

Nous devons donc viser surtout à accroître notre production, non seulement à cause de sa nécessité dans un monde si gravement privé de denrées mais aussi comme sauvegarde contre le danger d'inflation qui nous menace actuellement. Nous devrions viser aujourd'hui à accroître notre production de denrées de consommation civile...

Et un peu plus loin il a déclaré:

Il n'y a plus lieu aujourd'hui de limiter la production civile en vue de conserver nos ressources pour des fins de guerre. On peut maintenant lui accorder la priorité.

Comment pourrions-nous faciliter l'exécution de ce programme de reconversion? Je rappellerai l'énoncé de la politique fiscale du Gouvernement que le ministre des Finances a fait dans son discours du 12 octobre dernier, et que je relève à la page 1066 du hansard. Voici ce qu'il a dit:

Durant la guerre, nous avons établi un régime fiscal défavorable aux placements, au lancement de nouvelles entreprises et même aux dépenses de consommation. Dans bien des cas, l'effet était voulu afin de ralentir toute activité qui n'était pas nécessaire à la poursuite des hostilités. Certains impôts avaient pour objet de limiter le commerce. D'autres tendaient à augmenter les coûts. Je reconnais qu'en six ans, les impôts de guerre ont quelque peu refroidi les ambitions et que s'ils devaient se perpétuer, le progrès de l'industrie et du commerce en serait paralysé.

Cette considération est d'importance primordiale pour les pays.

Je désire appuyer sur chacun des mots de cette déclaration du ministre et vous rappeler, monsieur l'Orateur, que, tant que le Gouvernement adhèrera à la politique fiscale exposée par le ministre des Finances le 12 octobre dernier, les conséquences qu'il nous a minutieusement et franchement exposées à cette occasion continueront de se manifester, c'est-à-dire que le rendement de l'industrie continuera d'être restreint et l'esprit d'initiative d'être découragé. Dans la mesure où le budget actuel s'en tient à ce même programme fiscal, il nous vaudra les mêmes résultats, soit: une diminution de la production, le refroidissement de l'ardeur au travail et un retard dans la transformation de notre économie de guerre en économie de paix. Ces conséquences sont inévitables. Malheureusement, le budget comporte,—et je ne fais qu'une estimation modérée,—environ 97 p. 100 du programme fiscal du temps de guerre, programme que le ministre nous a exposé dans les passages que j'ai extraits de son discours du 12 octobre.

M. JACKMAN: C'est de l'économie dirigée.

M. FLEMING: En effet. C'est ni plus ni moins le culte de la bureaucratie. Comment parviendra-t-on à atteindre le haut degré de production que le ministre juge nécessaire pour écarter le péril de l'inflation? Par quels moyens y arrivera-t-on? Certainement pas par des propositions budgétaires comme celles que nous a soumises le ministre des Finances. Qu'on y songe bien! D'abord les taux d'impôts sur le revenu, si décourageants pour les ouvriers des usines, des ate-